

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 94 (1958)
Heft: 40

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dieu Humanité Patrie

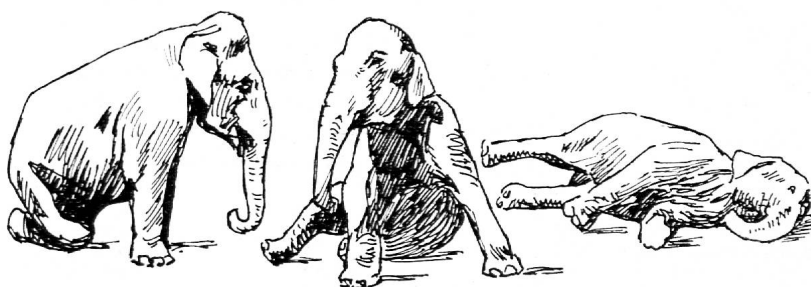
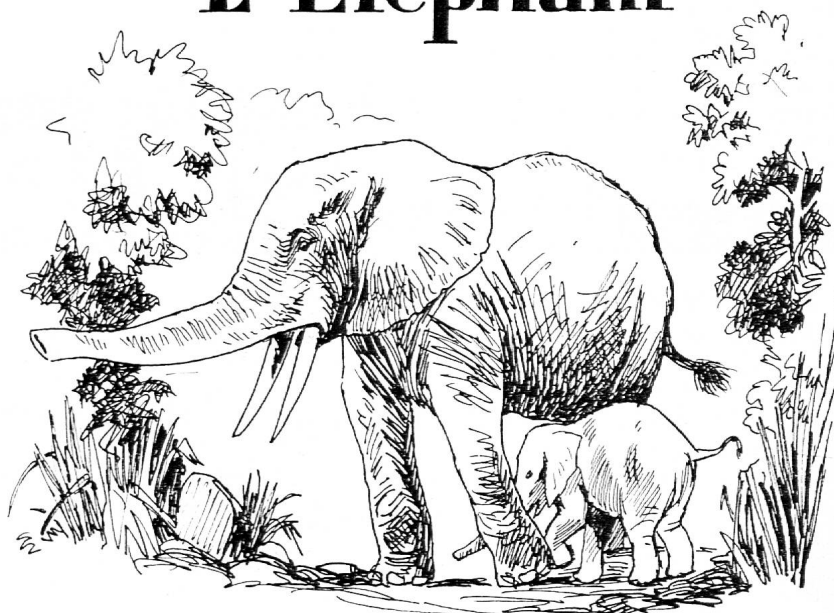
EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

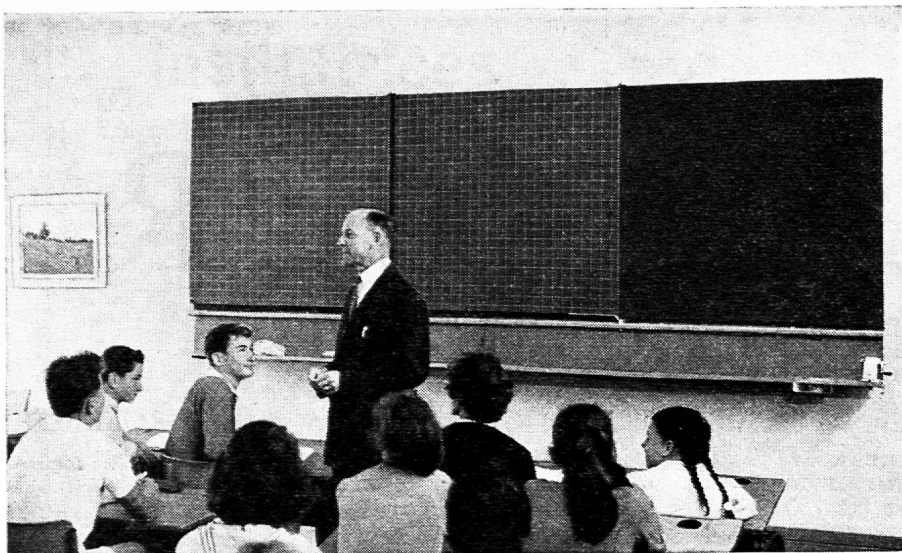
ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

L'Eléphant



Pour le degré inférieur et les écoles enfantines: 10 sujets, « Pour mieux connaître les animaux » par V. Souter, (Fr. 3.90 à la Guilde de documentation, adresse: L. Morier-Genoud, Veytaux-Montreux). Voir pages 634 et 635.



Cette classe dispose d'un tableau noir ayant une surface utile de 10 m² — c'est le tableau noir **palor** pliant en 7 parties, type H L-B 7 (grandeur 37). Deux ailes peuvent se replier à volonté l'une sur l'autre, de sorte que quatre surfaces utiles sont cachées, qui serviront soit à une autre classe, soit pour une autre leçon. Le revêtement durable «Eternit» en vert **palor** ou noir ardoise est inusable. Les craies écrivent sans bavures. Montée sur des glissières invisibles, l'installation entière peut être abaissée ou relevée sans peine de 65 cm environ. Ainsi, vous gagnez de la place pour les cartes géographiques ou les projections. Demandez un devis sans engagement et des références à

10 ans de garantie

**Deux
grands
tableaux
noirs
pliants
en un
seul**

Palor S. A. Niederurnen GL - Téléphone (058) 413 22
Fabricant de mobilier scolaire moderne

palor

Bureau de Lausanne - Tél. (021) 24 25 96



Aux membres du corps enseignant

Notre collection de magnifiques microsillons s'est enrichie de nouveaux disques qui offrent de très belles joies à tous les mélomanes.

Demandez-nous notre programme ou encore mieux, faites un essai avec nos disques de lancement.

W.A. MOZART : « Symphonie en do majeur » KV 551 (« Jupiter ») Fr. 8.80

BEETHOVEN : « 8e Symphonie en fa majeur op. 93 »

WAGNER : « La chevauchée des Walkyries »

CHOPIN : « Etude op. 10 No 3 » en mi majeur

SCHUBERT : « Stances »

MOZART : « Une petite musique de nuit » KV 525 Fr. 11.90

Bon pour un essai gratuit ou l'envoi du programme
Pro Musica S.A., club mondial du disque, Morges (VD)

Veuillez me faire parvenir et sans engagement :

Microsillon 25 cm : « Symphonie en do majeur KV 551 »
de Mozart, pour le prix de Fr. 8.80

Microsillon 30 cm : « Œuvres de Beethoven, Wagner,
Chopin, Schubert et Mozart pour le prix de Fr. 11.90

Veuillez me faire parvenir gratuitement votre programme
(Biffer ce qui ne convient pas)

Trois jours après réception de l'envoi, je paierai le montant de la commande ou vous retournerai la livraison.

NOM

LIEU

RUE ED 3



Partie corporative

Editorial

Entre nous

Notre époque est fertile en contradictions ; alors qu'on prône, par exemple, en de nombreux milieux le développement de l'individu, l'épanouissement de la personnalité, le goût des idées originales, on assiste en même temps à l'écrasement de cet individu par de multiples groupes qui essaient de l'intégrer (le mot est à la mode), lui prescrivent ce qu'il doit croire, ce qu'il doit lire, ce qu'il doit voir, lui imposent par une propagande insidieuse ou à grand tapage des aliments triés pour lui, des vêtements ou des loisirs qu'il n'aurait certes pas choisis. De sorte que le malheureux, harrassé, submergé finit par succomber à tant de pressions et combien finissent, de guerre lasse, par adhérer à un groupement quelconque qui le dispense de penser et lui délivre, avec sa carte d'admission, le mode d'emploi orthodoxe des opinions préfabriquées qu'on lui livre franco de port.

Et cependant, ces collectivités organisées qui prétendent gendarmiser le monde et chacun de nous n'ont jamais été aussi faibles et leurs liens aussi relâchés. C'est qu'évidemment elles sont trop nombreuses, leur action trop superficielle pour s'attacher vraiment et profondément leurs adhérents. A la faveur de trop nombreuses sollicitations, souvent contradictoires, d'interférences de plus en plus étendues, l'individu né malin arrive à trouver l'« angle mort » dans lequel il s'installe à l'abri et où il tente d'établir une petite vie tranquille, exempte de heurts et de bouleversements, sinon d'égoïsme. Et de toutes parts on se plaint de ce que les gens dévoués n'existent plus, que les assemblées générales sont désertées, que les candidats au comité ne se présentent guère, que l'abstentionnisme sévit dans les élections politiques...

Et chez nous, dans nos associations professionnelles du corps enseignant, pouvons-nous vraiment dire que nous sommes liés par une solidarité plus active et plus agissante qu'autrefois ? L'esprit d'équipe que Pierrehumbert appelait de ses vœux dans son dernier Editorial, est-il plus vivant que naguère ? Sans doute, nos associations sont plus riches, le nombre des membres a crû, les cotisations ont terriblement augmenté, nos délégués sont reçus plus volontiers et plus fréquemment par les autorités qui acceptent — encore dans une trop faible mesure — notre collaboration, qui la sollicitent même. Mais la corporation en est-elle plus unie ? L'égoïsme des uns et des autres patent ? Notre désir de nous intégrer (j'y reviens !) véritablement dans une équipe de chercheurs, avec tous les sacrifices que cette adhésion comporte, en est-il plus vif ?

Je crois que nous pouvons sans hésitation et sans feinte donner une réponse négative et catégorique. Oh ! les excuses ne nous manquent pas : nous n'avons pas le temps, nous sommes trop tirillés de tous côtés, les jeunes prétendent que les méthodes des anciens sont bien trop différentes des leurs pour qu'on puisse mélanger l'eau et le vin, tandis que les aînés n'ont qu'ironie et scepticisme pour les belles théories qu'on leur garantit scientifiques. Et puis l'automobile, la radio, le cinéma, que sais-je encore ? permettent et accentuent l'éparpillement général de l'esprit et des ac-

tivités ; on veut bien vivre en paix avec ses collègues, les supporter eux et leurs manies, aller même jusqu'à la camaraderie, peut-être à l'amitié, mais essayer de les comprendre, aborder avec eux leurs problèmes, partager leurs soucis, tout cela demande trop de don de soi, trop de pensée profonde, trop de concentration d'esprit.

J'exagère peut-être ? Certainement, quoique je ne crois pas, si je suis au-delà de la vérité, l'avoir dépassée de beaucoup. Toutes ces excuses sont d'ailleurs vraies, agissantes et nous devons accepter la situation telle qu'elle nous est donnée ? Pensez-vous ?

Il me semble avoir lu quelque part que la grandeur de l'homme consiste précisément à ne pas accepter les conditions de vie qui se présentent, que la tâche humaine par excellence est de corriger la brutalité des lois naturelles. Et toutes ces causes, et toutes ces prémisses que nous invoquons ne doivent pas résister à une action volontaire de notre part. Et le jour où nous voudrions vraiment nous montrer solidaires de nos collègues, le jour où nous voudrions prendre notre place dans une équipe créée ou à créer, tout ce que nous pouvons arguer contre notre solidarité professionnelle et collégiale ne tiendra pas.

Faisons donc cet effort, sincèrement, intégralement. Je ne pense pas qu'aucun d'entre nous n'aura à le regretter. Et puis, ne faites pas comme moi : je m'aperçois que je vous ai fait longuement la morale ; je sais pourtant qu'« une once de pratique vaut mieux qu'une tonne de déclarations ».

G. W.

FIAI - Bureau exécutif

Le bureau exécutif de notre fédération internationale a tenu séance à Paris, les 8 et 9 novembre, sous la présidence de J. Linster (Luxembourg).

Ce comité est choisi de la façon suivante : un bureau de 4 membres (président fondateur, président, secrétaire et trésorier), plus les représentants permanents de trois grandes associations : Allemagne, Angleterre et France, et 4 représentants élus pour une année, et non immédiatement rééligibles, choisis dans 4 groupes géographiques, et chaque association accède à tour de rôle au comité. Pour 1958-59, c'est le tour de la Yougoslavie, de la Turquie, de l'Espagne républicaine et des professeurs français d'écoles normales.

L'ordre du jour des sessions du bureau exécutif est généralement copieux, et celui-ci n'a pas manqué à la tradition.

Michel, secrétaire général, a rendu compte de l'activité de la Fédération au cours du congrès de Rome et depuis. Il a constaté d'abord le succès de nos réunions,

SOMMAIRE

Partie corporative : Editorial ; Entre nous. — FIAI - Bureau exécutif. — En marge d'une session au BIT. — A l'OIT. — Vaud : Les questionnaires (suite). — Un nouveau programme de calcul. — A la Société vaudoise d'éducation chrétienne. — Soirée théâtrale des écoliers de Vevey. — Ce fut un régal. — Maîtresses de travaux à l'aiguille. — Un drame. — In memoriam. — Genève : Séance plénière du 5 novembre. — Les syndicats et l'école. — Soirée d'Escalade. — Amateurs de culture physique. — Neuchâtel : Conférences officielles d'automne. — Enseignement de la géographie. — Jura bernois : Les nouvelles fiches de calcul éditées par la commission jurassienne des moyens d'enseignement. — Divers : Rencontres du Sonnenberg. — Les 25 ans de l'Entraide aux jeunes par le travail. — Se réjouir de l'injustice. — Fiches.

la préparation minutieuse des travaux, les excellents résultats qu'a donnés la nouvelle forme des déclarations nationales, l'heureux symptôme que constituent les affiliations des associations finlandaises. Il y a cependant des ombres au tableau : atmosphère gelée du congrès, le peu de contacts entre délégués ; le problème des relations avec la Confédération mondiale se pose aussi.

Après le congrès, le secrétariat a fait paraître un Bulletin et une étude sur la Réforme de l'école.

La discussion a été particulièrement approfondie surtout en ce qui concerne les relations extérieures de la FIAI. Celle-ci, d'après les statuts mêmes de la Confédération mondiale, peut, dans le cadre qui lui est propre, c'est-à-dire en tout ce qui concerne l'enseignement primaire, nouer toutes les relations qui lui paraissent convenables. D'autre part, la Confédération mondiale devient une organisation gigantesque, qui s'intéresse à des objets de plus en plus vastes et pour la FIAI il s'agit, dans un esprit de loyale collaboration, de ne pas être absorbée complètement, car les intérêts des enseignants du premier degré méritent d'être étudiés et défendus. Il faudrait notamment obtenir que, dans les délégations de la CMOPE aux manifestations des institutions internationales, la FIAI fût représentée lorsqu'elle estime ses intérêts en jeu.

Un autre problème a été longuement débattu : le choix du siège du prochain congrès. La Confédération mondiale a choisi Washington ; devons-nous l'y suivre. L'enquête entreprise auprès de toutes les associations nationales n'a pas donné de résultat décisif ; aussi, le Bureau exécutif, considérant surtout que beaucoup de petites associations ne pourraient pas supporter les frais d'un voyage aux USA, a décidé, en principe, d'organiser le congrès de la FIAI, à Paris, du 26 au 29 juillet.

Le choix des sujets n'a pas été facile ; le premier a été fixé à Francfort : *Le rôle de l'enseignement des sciences au cours de la scolarité obligatoire* ; le second a pour thème : *Comment l'instituteur est-il en mesure, par sa formation, d'apprécier l'apport des diverses civilisations mondiales*. Un collègue anglais sera sollicité comme rapporteur général du premier alors que pour le second, M. Rodenstein (Allemagne) en accepte la responsabilité. Une brochure éditée par les soins du secrétariat donnera les avis autorisés de quelques personnalités pédagogiques des diverses parties du monde.

Le règlement intérieur, mis à l'épreuve au congrès de Rome, est définitivement adopté, avec quelques amendements.

Le fonds d'entraide internationale a fait un geste symbolique en faveur des instituteurs et des écoles atteints par les récentes inondations du Midi de la France (geste symbolique, car les sections du Syndicat national ont réuni, à cet effet, en une semaine une somme de plus de 11 millions de francs français). L'association hollandaise, lors des inondations catastrophiques d'il y a quelques années a reçu des sommes supérieures aux besoins et elle propose de verser le surplus au fonds international de la FIAI.

Enfin, toute une série de problèmes mineurs sont évoqués, notamment des mesures destinées à améliorer le travail des congrès.

Le séjour à Paris du Bureau exécutif a été très court, et le travail n'a guère laissé de place à des joies annexes ; il n'y a guère eu qu'une agréable incursion dans le domaine de la gastronomie française et nous avons eu le plaisir de nous y rencontrer avec quelques-uns des militants du Syndicat national des Instituteurs. Nous les remercions de la chaleur de leur accueil comme de la générosité de leur hospitalité.

G. W.

En marge d'une session au BIT

Un comité d'experts provenant de 18 pays s'est réuni au BIT pour étudier différents problèmes concernant la profession enseignante, en particulier la préparation des instituteurs et leur rétribution.

Cette session, qui a duré une quinzaine de jours, était présidée par notre collègue anglais Sir Ronald Gould, président de la CMOPE.

D'un commun accord, les comités SPR, SLV et UIG ont invité les délégués mandatés par une association affiliée à la CMOPE. Si malheureusement le président Gould a été empêché de participer à cette réception, nous avons eu le plaisir d'accueillir MM. Natarajan (Inde), vice-président de la CMOPE, Van de Moortel (Belgique), Bungardt (Allemagne), Hombourger et Mlle Cavalier (France), Tanaka (Japon), M. Rychner (Suisse).

L'atmosphère était sympathique, et au gré des conversations les questions les plus variées ont été abordées, des grands problèmes de l'heure aux multiples manières de préparer le café.

Il est agréable et enrichissant de prendre contact avec des collègues d'ailleurs, et ce n'est pas notre cher Gustave Willemin qui me contredira !

A. Neuenschwander représentait la SPR, Mlles Marta et Gascard et votre serviteur l'UIG.

T. Richner, président de la SLV, a eu la gentillesse d'offrir à chaque participant un exemplaire de « Geographie in Bildern », ouvrage dont les remarquables photographies ont un intérêt pédagogique indéniable. Qu'il en soit vivement remercié.

Chacun s'est fait un plaisir en fin de soirée d'apposer sa signature sur ce volume, et a emporté avec lui le souvenir de collègues sympathiques qui travaillent avec compétence pour notre profession sur le plan international.

J. E.

A L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

Principes servant de base à la détermination des retraites du corps enseignant, tel est le titre du troisième rapport dû au BIT et correspondant à la troisième question à l'ordre du jour de la réunion d'experts.

Ces principes et leurs modalités d'application sont encore là plus différents d'un pays à l'autre que ceux qui règlent la détermination des traitements. C'est que, d'une part, le régime des retraites du corps enseignant se confond dans certains pays avec le régime général des mesures de sécurité sociale applicable à l'ensemble de la population, ou avec les dispositions qui intéressent particulièrement les fonctionnaires des services publics, mais, d'autre part, « les systèmes de retraites s'insèrent habituellement dans des structures plus larges qui prévoient également des pensions en cas d'invalidité ainsi que les prestations de survivants en cas de décès ».

Et le nombre des problèmes qui se posent, le nombre des solutions possibles si considérable, qu'une variété infinie règne dans ce domaine et que la situation des finances publiques, le système de financement des retraites, les circonstances et les traditions, sans parler de la place que les habitudes nationales assignent au corps enseignant dans l'échelle sociale, permettent de choisir les solutions les plus inattendues et les plus contradictoires d'un pays à l'autre. C'est que, dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, il n'existe pas de solution idéale ; chaque mesure, quelle qu'elle soit, présente un bon nombre d'avantages.

tages et d'inconvénients théoriques, et seule la pratique, déterminée par la situation locale, peut faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre, sans compter que, par d'habiles compromis, on essaie ici ou là de mettre dans le même plateau tous les avantages de deux ou plusieurs systèmes, alors qu'on essaie d'éliminer les inconvénients. Ici encore, la vérité en deçà des Pyrénées n'est souvent pas la même qu'au delà.

Le problème des retraites se complique et s'aggrave encore du fait que, depuis quelques dizaines d'années, la mortalité générale tend à diminuer, par conséquent les chances de vivre plus longtemps augmentent. D'autre part, la difficulté qui se présente dans un grand nombre de professions, de trouver du travail après la quarantaine, n'a pas une aussi grande importance en ce qui concerne le corps enseignant, d'autant plus que la pénurie d'éducateurs pousse la plupart des Etats à engager les enseignants à ne pas prendre leur retraite, mais au contraire à rester en fonction le plus longtemps possible. S'ajoutant à bien d'autres conditions, ces facteurs prennent toute leur valeur lorsqu'il s'agit de fixer l'âge de la retraite, sous ses deux aspects : l'âge minimum, à partir duquel il est possible de quitter sa fonction en jouissant d'une pension peut-être réduite, et l'âge de la retraite qui est celui où la pension atteint son maximum ou celui qui tient lieu de limite d'âge entraînant la démission obligatoire.

« Dans la plupart des régimes, l'âge d'admission à pension des enseignants oscille entre 50 et 65 ans environ, le chiffre de 50 ans étant ordinairement l'âge minimum d'admission à pension le plus bas, alors que l'âge de 65 ans confère communément le droit à la pension maximum. Dans un petit nombre de régimes, l'âge de la retraite obligatoire dépasse 65 ans pour atteindre 68 ans dans la province d'Alberta (Canada), 70 ans au Danemark, en Italie, en Norvège... et dans l'Etat de Pennsylvanie, et 71 dans l'Etat de New-Jersey (Etats-Unis). »

Un autre élément, aussi très important, c'est le nombre d'années de service nécessaire pour prétendre à une pension. Dans bon nombre de pays, Italie, Cuba, URSS par exemple, c'est le seul élément dont on tient compte, alors qu'ailleurs on subordonne l'octroi d'une pension aux deux facteurs : âge, nombre d'années de service. Il va sans dire qu'un des éléments déterminants dans le choix de l'âge et du nombre d'années est la manière dont le régime des pensions est financé, comme aussi de l'âge moyen que peut atteindre au moment de la mort la population du pays considéré. Cet âge moyen est d'ailleurs difficile à déterminer : sans doute est-il facile de le fixer pour l'ensemble de la population, mais « le véritable risque qui entre en ligne de compte dans ces régimes de pensions est fonction du taux de mortalité des seuls adultes » ; j'ajouterai : non seulement des adultes, mais surtout de ce groupe particulier d'adultes que constitue le corps enseignant dont la sélection comme le genre de vie peuvent modifier beaucoup les données générales.

Une question complémentaire qui se pose ici est ce que j'appellerai celle de la **propriété** de la pension elle-même. En effet, toutes sortes de réserves et de limitations, allant même jusqu'à la suppression, peuvent atteindre les pensions, surtout si le bénéficiaire continue un travail rétribué, soit dans sa fonction même, soit dans une autre fonction publique, soit enfin dans le secteur privé. Là aussi, les solutions

les plus variées sont appliquées et les compromis les plus subtils sont élaborés, qui distinguent le gain acquis au service d'une collectivité publique, et dans ce cas la pension est généralement réduite ou supprimée, et le gain obtenu dans une entreprise privée, et alors la pension est maintenue intégralement, ou on distingue entre gains occasionnels, relativement faibles qui n'entraînent pas de réductions de la pension, alors qu'une activité permanente accompagnée d'un gain substantiel peut faire diminuer ou disparaître momentanément la retraite.

Il arrive aussi assez souvent qu'une discrimination pour fixer l'âge de la pension soit faite d'après le texte. Les enseignantes bénéficiant alors d'une diminution en général de 5 ans sur les chiffres prévus pour les enseignants (2 ans à Berne, 10 ans en Nouvelle-Zélande).

« La France accorde des pensions à taux réduit après quinze années de service aux éducateurs ayant trois enfants ou davantage. »

Après les conditions de temps, il faut examiner les formules selon lesquelles est fixé le montant des pensions. « L'un des moyens de calculer une pension consiste à fixer le montant de cette dernière d'après un certain pourcentage de gains antérieurs... Son application permettra d'atteindre l'objectif de conserver aux pensionnés un niveau de vie à peu près comparable à celui dont ils jouissaient antérieurement. En outre, ce système entraîne un ajustement à peu près automatique du montant des prestations en fonction des changements affectant le niveau des salaires... Il convient de noter toutefois que ce processus ne joue que partiellement et seulement en faveur des nouveaux pensionnés. »

Le taux idéal serait certainement le 100 % ; mais l'idéal n'est, hélas ! ou heureusement, pas de ce monde dans la plupart des cas, les différents Etats l'ont fixé entre 40 et 65 ou 75 %. Mais sur quoi va se calculer cette proportion ? En effet, le traitement des enseignants ne comporte pas seulement un traitement de base unique et uniforme, mais nous avons vu qu'il s'y ajoute de nombreux suppléments, indemnités de résidence, allocations familiales, fonctions spéciales, heures supplémentaires, etc. Si on dépouille le traitement de tous les suppléments, le pourcentage calculé seulement sur le traitement de base risque de ne donner qu'une pension très minime. Chaque pays a réglé pour son compte ce problème, admettant ici le traitement global, l'amputant là de tous les casuels, et entre ces extrêmes, toutes les solutions sont possibles.

D'autre part, la tendance générale actuelle semble admettre le calcul du pourcentage sur le salaire le plus récent du démissionnaire, ce qui permet de le fixer sur le maximum de traitement de sa carrière ; en compte pour base les 3 ou 5 dernières années, mais on rencontre aussi le calcul sur les 3 ou 5 meilleures années.

Enfin, les taux sont généralement très différents si la retraite est prise à l'âge minimum ou si elle n'intervient qu'à la limite d'âge ; l'écart est souvent très sensible entre ces deux limites, allant parfois du simple au double.

Je ne veux pas allonger l'analyse du rapport ou ce qui concerne les dispositions accordées lors d'invalidité (avec cause professionnelle ou extra-profession-

nelle) ou les prestations dont sont bénéficiaires les survivants.

Mais je voudrais mentionner le chapitre V qui traite de l'ajustement des prestations aux variations du pouvoir d'achat. Les 50 dernières années ont vu d'extraordinaires bouleversements dans la valeur des monnaies, non seulement par des dévaluations spectaculaires pouvant aller jusqu'à annuler complètement la valeur d'une monnaie, mais aussi par des variations considérables dans la valeur d'achat, lesquelles, indépendamment de la loi de l'offre et de la demande, sont conditionnées par le volume plus ou moins considérable émis par la banque centrale.

Et dans d'innombrables cas, ces dévaluations avouées ou non ont abouti à des drames poignants, les malheureux retraités, à un âge où ils étaient incapables de se remettre à un travail rémunérateur, ne touchant plus pour vivre qu'une monnaie sans valeur, ou d'une valeur considérablement réduite.

C'est donc un problème d'une singulière urgence qui est ainsi posé aux retraités et aux futurs retraités, et je pense que tous peuvent accepter cette revendication présentée en Angleterre : « Obtenir un régime de pensions adaptant automatiquement la pension des maîtres retraités aux échelles de traitement en vigueur et à toute majoration ultérieure de ces échelles. »

Ce vœu est souvent difficile à réaliser. « En fait, les régimes de pensions en vigueur appliquent diverses méthodes qui témoignent de l'importance qu'ils attachent au problème et à la recherche de solutions

appropriées. Ces méthodes s'inspirent de la nécessité de veiller non seulement à ce que les pensions nouvellement octroyées restent à un niveau correspondant au taux des salaires en vigueur et au coût de la vie, mais aussi, spécialement, à ce que cet équilibre soit également réalisé pour les pensions octroyées au cours des années écoulées. »

Le plus couramment, on procède à des ajustements de circonstance, mais ils ont comme inconvénient très grave d'intervenir toujours avec un retard plus ou moins grand. Le rapport cite l'exemple de Genève où, de 1949 à 1958, on a procédé neuf fois à l'ajustement des pensions complémentaires du corps enseignant.

Le meilleur système, celui qui tend actuellement à devenir le plus fréquent dans le cas des régimes généraux de pensions, mais qui est plus rare dans celui des pensions du corps enseignant, est l'adaptation **automatique** des pensions passées ou futures soit aux fluctuations des salaires, soit aux variations du coût de la vie.

Il y aurait encore bien d'autres problèmes à évoquer, à propos des pensions de retraite, soit que le rapport du BIT les énumère ou les présente, soit qu'il les taise.

Mais j'en ai dit bien suffisamment pour marquer tout l'intérêt d'une telle étude et pour féliciter le BIT de l'avoir entreprise, comme nous devons le remercier d'avoir convoqué une réunion d'experts où se sont discutés tous les problèmes essentiels qui se posent avec un acuité très grave à toutes nos associations.

G. W.

VAUD

Les questionnaires (suite)

Rapports avec le village

Les chiffres suivants expriment le pourcentage par rapport au nombre des réponses données :

Rapports avec la population : bons 98,7 %.

Intérêt des autorités : bons 76 %.

Les autorités vous encouragent-elles : oui 74 %.

Vous soutiennent-elles : oui 86 %.

Accordent-elles ce que vous demandez : oui 74 %.

Vous consulte-t-on pour les questions d'éducation et d'organisation (règlement art. 133) : oui 63 %.

Ces chiffres expriment des appréciations qui sont bien souvent difficiles à mesurer ; ils sont donc certainement sujets à caution. Cependant ils montrent clairement que la majorité du corps enseignant s'est adaptée au milieu : les relations sont bonnes, et ce n'est pas là qu'il faut chercher la cause des départs. Quoiqu'il suffise parfois d'un seul « accrochage », même sans importance, pour détruire des années d'harmonie... et ces incidents n'apparaissent pas dans les chiffres.

Dans le 7 % seulement des communes d'où émanent les réponses à cette question, un membre du corps enseignant fait partie de la Commission scolaire. Nous ne nous étendrons pas sur ce résultat, qui pourrait pourtant donner lieu à toute une étude : il serait intéressant de connaître les avantages et les inconvénients de notre participation aux travaux de l'autorité ; cette étude nécessiterait une enquête spéciale, qui se fera peut-être un jour.

L'appartement

312 appartements sur 484 (le 64 %) sont fournis par les communes, 278 sur les 312 (89 %) sont situés dans le collège.

La question de l'appartement étant donc liée à celle des bâtiments scolaires, et les communes ayant fait, comme nous l'avons vu, un gros effort pour la construction et la restauration de ces bâtiments, les appartements en ont largement profité. Cependant, 38 collègues encore (sur 333, soit le 11 %) ne disposent pas de chambre de bain, 102 (30 %) n'ont pas de chambre à lessive, et l'état d'entretien est défectueux dans 21 % des cas. Aussi n'est-il pas étonnant de constater que 29 % des collègues estiment trop élevé le prix de leur appartement (quoique d'autres éléments entrent en ligne de compte pour cette appréciation).

Les vacances

On assiste dans ce domaine à une très nette évolution du régime campagnard. Aussi le 76 % des collègues se déclarent-ils satisfaits de la répartition de leurs vacances. Si 188 (le 36 %) émettent pourtant des vœux, ceux-ci proposent tous des améliorations pour le bien de l'enfant. Ils souhaitent une meilleure répartition des périodes de travail et de repos : c'est ainsi que, estimant trop courtes les vacances de deux semaines en août, ils aimeraient les porter à un mois ; les deux semaines ajoutées ici se retrancheraient des cinq semaines de vacances d'automne ; c'est maintenant chose possible à la campagne, grâce à l'évolution des techniques des travaux agricoles ; et c'est ce que réalisent de plus en plus de nombreuses communes rurales, qui plus est — le fait est à souligner — arrêtent les dates de ces vacances d'été en début d'année scolaire déjà ; les collègues qui expriment le désir de voir fixées à l'avance les dates de certaines vacances (le tiers de ceux qui ont présenté des vœux) peuvent donc espérer être exaucés dans un avenir plus ou moins proche. D'autres collègues, parmi ceux qui souhaitent aussi le raccourcissement des trop

longues vacances d'automne, préféreraient l'allongement de celles d'hiver ou de printemps. Notons en passant que la région de Lavaux estime possible et désirable la suppression des vacances des effeuilles au profit de celles de printemps ou d'été.

Déplacements, études

Il est impossible à 9 % des collègues campagnards d'effectuer par les transports publics le voyage à Lausanne en une demi-journée (avec un temps suffisant de deux heures environ pour affaires à liquider au chef-lieu). 47 % du corps enseignant rural est motorisé : auto, moto, scooter ou vélo-moteur. A titre de comparaison, dans un village précis du Pays de Vaud, 70 % des familles paysannes ont actuellement leur véhicule à moteur, en plus des 80 % qui possèdent leur tracteur.

Les études posent un important problème aux parents : Pour le collège, 5 % doivent payer la pension complète et 55 % la demi-pension ; pour l'apprentissage, 19 % la pension complète et 59 % la demie ; pour les études aux chefs-lieux de cantons, 51 % la pension complète et 37 % la demie.

Fonctions accessoires

53 % des collègues campagnards sont chargés de fonctions accessoires « moralement obligatoires ». 75 % d'entre eux avouent qu'ils les font avec plaisir : elles les sortent de leurs préoccupations scolaires, elles correspondent à leurs goûts, elles leur permettent d'avoir des contacts avec la population.

Païement par l'Etat

75 % des réponses le désirent, pour raisons de simplification, de discrétion ou de solidarité ; 11 % ne le souhaitent pas, le reste n'a pas de préférence. 4 collègues sur 5 (parmi ceux qui ont une opinion à ce sujet) aimeraient que le receveur leur envoie la paie, le cinquième préférant aller la toucher à la recette.

Pour le Comité : P. B.

Un nouveau programme de calcul

Le corps enseignant vaudois a pris connaissance avec un vif intérêt du nouveau plan d'études pour les branches mathématiques publié dans le Bulletin officiel de septembre-octobre. Lors des conférences de district de 1957, de nombreux collègues avaient émis des doutes sur la valeur d'une consultation portant sur ce sujet et les améliorations qui pourraient en résulter. Les commissions se mirent néanmoins à la tâche et élaborèrent des rapports dont quelques-uns étaient très fouillés. Quel est le résultat de tous ces travaux ? Il suffit, pour l'apprécier, de comparer le nouveau texte à celui de 1953. Voici quelles sont les principales modifications :

2e année : Etude des nombres jusqu'à 125 au lieu de 100.
3e et 4e années : Introduction à l'étude des fractions ordinaires.

5e année : Suppression de l'étude des mesures agraires.

8e année : Suppression de l'étude de l'alliage. Initiation aux chèques postaux et au change.

Enfin, en 7e et en 8e, apparaissent des « problèmes établissant une liaison entre les notions d'arithmétique étudiante et la vie ».

Il ne valait certes pas la peine de déplacer l'ensemble du corps enseignant vaudois pour aboutir à ces quelques changements. Une fois de plus, les sceptiques ont eu raison, et ce n'est pas la dernière.

Depuis un mois, nous attendons la réaction du Groupe pédagogique de la SPV. Nous savons en effet que nos collègues étudient le problème depuis près de deux ans. La passivité avec laquelle ils ont accepté cette

parution ne manque pas de nous étonner : est-elle un signe d'approbation ou de résignation ? Nos collègues se doivent de faire connaître leur point de vue car ils sont, dans le canton, l'organisme le plus qualifié pour défendre nos opinions.

La façon dont ce programme est présenté appelle quelques remarques :

Tout d'abord, il s'agit bien — et le titre le précise — d'un texte définitif. C'est dire que le programme de calcul ne sera plus discuté lors du débat général sur le plan d'études à l'issue du délai d'épreuve de six ans. Va-t-on poursuivre de la même façon et discuter séparément les chapitres de cet ouvrage pour éviter de remanier l'ensemble ?

Le Bulletin officiel nous apprend que « Les vœux ont été étudiés par une commission formée de deux inspecteurs, d'un représentant de l'Ecole normale et de six instituteurs et institutrices désignés par le comité de la SPV ». Ces chiffres tendraient à faire croire que la voix du corps enseignant a compté pour deux tiers dans cette commission. La valeur d'une collaboration ne se mesure pas au nombre des représentants de chacune des parties mais plutôt aux compétences qui leur sont attribuées. Nos représentants ont-ils pu faire valoir leur point de vue ou n'ont-ils été réunis que pour plébisciter la table des matières des manuels de calcul en préparation ? Ont-ils pu prendre connaissance des rapports des districts afin d'être, dans les débats, nos véritables porte-parole ?

Depuis des années, le corps enseignant vaudois présente, dans le domaine pédagogique, deux revendications principales :

a) Distinction entre programme de base et programme de développement ;

b) Allègements importants dans le programme de 7e et 8e.

Nous devons bien constater que ni l'un des points ni l'autre n'est acquis. Loin de s'alléger, le programme tend au contraire à se surcharger alors que la moyenne des élèves primaires baisse chaque année. Ne confondons surtout pas les exercices facultatifs mentionnés dans le plan d'études avec un programme de développement !

Dans quelle mesure, enfin, a-t-on tenu compte des travaux des psychologues suisses et étrangers en matière de calcul ? A voir l'immobilisme dont fait preuve notre programme de mathématiques depuis une vingtaine d'années, on est bien obligé de considérer que, dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, les résultats de la pédagogie expérimentale ne sont pas valables dans notre canton. Seule la création de classes expérimentales permettra, un jour, d'asseoir sur des bases plus sûres les résultats de nos expériences fragmentaires.

La situation n'est pas désespérée. Souvent, l'application dans un manuel peut tempérer ce qu'un plan d'études a de trop sec ou trop rigide. C'est pourquoi nous souhaitons que des représentants du corps enseignant participent directement à l'élaboration des nouveaux manuels.

F. Barbay.

A la Société vaudoise d'éducation chrétienne

M. Oguey, conseiller d'Etat, parle de la formation des hommes de demain

Cette société a tenu son assemblée au Carillon, sous la présidence de M. Margot, professeur à Aigle, le 1er novembre.

M. le pasteur Girardet propose à notre méditation la

parole de Jésus : « Hors de moi vous ne pouvez rien faire. » L'orateur admet que beaucoup de progrès techniques et scientifiques ont lieu sans l'intervention du Christ mais que hors de la justice et de l'amour du prochain nous ne pouvons rien faire qui ait une valeur éternelle et nous rappelle notre mission de chrétiens auprès des enfants.

M. Oguey fait part de : « *Quelques réflexions sur l'Education des hommes de demain.* » Sa causerie si riche, si vivante, empreinte d'humour parfois, tient le public en haleine. M. le conseiller d'Etat brosse un tableau de notre école avec ses trois degrés d'enseignement.

L'Ecole primaire ne subira pas de changements fondamentaux, elle répond assez bien aux besoins du peuple vaudois. On peut encore développer davantage les disciplines des travaux manuels et de la gymnastique tout en ne négligeant pas l'enseignement important du français et du calcul. Le Plan d'études à l'essai subira encore quelques modifications. M. Oguey pense ouvrir un plus grand nombre de classes primaires supérieures à la campagne et à la montagne. L'enseignement ménager s'est généralisé.

Abordant le « Plan d'études » l'orateur souligne qu'il est tout aussi nécessaire de former le caractère des jeunes, de leur donner un idéal afin de les armer mieux pour la vie, que de les instruire. La personnalité du maître compte autant que sa culture.

En 1955, M. le conseiller d'Etat a été l'un des fervents promoteurs de la réforme des Ecoles secondaires, du fameux « tronc commun ». L'évolution ne nous permet pas de juger des résultats avant 1975.

L'Enseignement supérieur semble à première vue le plus éloigné de l'Eglise. Est-ce que la faculté de théologie qui occupe une place si petite a encore sa raison d'être ? La conserve-t-on par tradition. A l'heure où, reniant Dieu, l'homme est en train de violer les lois de la nature, l'Eglise est nécessaire pour redonner à l'être humain sa vraie valeur.

Dans le domaine scientifique la Suisse marque un certain retard dont nous ne devons cependant pas trop nous alarmer. Les progrès de la mécanisation exigent des chefs à l'esprit large, des techniciens spécialisés, des ouvriers très qualifiés et d'autres ayant un travail plus monotone. Il faut faciliter l'accès aux études des jeunes capables que la situation financière trop modeste pourrait faire dévier. Eviter que l'homme ne devienne un robot en meublant ses loisirs. L'Eglise doit garder sa place à l'école et dans les manifestations collectives. Les leçons de religion peuvent développer les sentiments de charité et de tolérance. Par son attitude, par sa foi, en un mot par sa personnalité l'éducateur enseigne mieux que par la parole.

La conférence suivie avec un vif intérêt a provoqué des questions auxquelles M. le conseiller d'Etat a répondu avec une grande complaisance. Le public s'est retiré content de ce contact avec l'un de ses magistrats.

D. B.

Les écoliers veveysans préparent une grande soirée théâtrale

La coutume veut qu'une grande soirée théâtrale soit organisée par les classes primaires, primaires supérieures et ménagères. Cette manifestation n'a lieu que de sept en quatorze ; elle en prend d'autant plus d'importance et de valeur.

Un comité d'organisation, dirigé par le collègue Dufey réunit tous les talents, littéraire, musical, théâtral, pictural, chorégraphique que compte le corps enseignant veveysan, plus celui de M. Baeryswil, dont il est inutile

de faire l'éloge. Le tout sous la haute surveillance de M. M. Besson, directeur des écoles.

L'œuvre qui se trouve en pleine préparation maintenant est le « Chat botté », de Forney. Elle est accompagnée de chœurs, de ballets et d'un orchestre. Plus de 130 costumes sont confectionnés. C'est dire que les responsables mettent tout en œuvre pour une éclatante réussite de cette grande manifestation enfantine.

Les dates choisies sont celles des 22, 23 et 26 novembre avec une matinée destinée aux écoliers, le samedi 22.

Il est certain que de nombreux collègues de la « Riviera » comme d'ailleurs aussi, tiendront à venir au Théâtre de Vevey pour voir et entendre le « Chat botté ».

De la part du Comité d'organisation :

A. Schwab, maître prim. sup.

Ce fut un régal

Les très nombreux collègues qui ont pu prendre part samedi dernier à la commémoration du 25e anniversaire de la radio à l'école au théâtre municipal de Lausanne ne tarissaient pas d'éloges à la sortie du spectacle.

Car on nous a offert un spectacle, et un spectacle de choix ! Après une brève et très simple allocution de M. Pierre Oguey, chef du Département de l'instruction publique et des cultes, le plat de résistance comportait une remarquable causerie-audition de M. Ernest Ansermet et de l'Orchestre de la Suisse romande, sur le thème de l'ouverture de « Sémiramis », de Rossini. Ah ! si tous nous avions les dons de pédagogue de ce chef prestigieux, sa simplicité et sa grandeur, sa bonhomie et sa noblesse !... Il nous a donné là une triple leçon : musicale, professionnelle et humaine.

Et pour le dessert : Gilles et Urfer. Pas moins. Et je n'en dirai pas plus.

Aussi ne saurions-nous remercier assez M. Adrien Martin, chef du service de l'enseignement primaire, promoteur et organisateur de cette soirée qu'il a offerte aux modestes ouvriers (modestes ouvriers de la cause de la radio) que nous sommes. Nos remerciements vont aussi à la Société suisse de radiodiffusion qui a permis financièrement la présentation d'un programme aussi relevé.

P. B.

Maîtresses de travaux à l'aiguille

Le comité de l'Association cantonale des maîtresses de travaux à l'aiguille informe ses membres que la réunion d'automne n'aura pas lieu. Des changements assez importants sont prévus au programme pour 1959.

Un drame

Il a quinze enfants (j'ai bien dit : quinze). Douze sont encore à la maison. Il fait l'école six mois par an. Pour vivre les six autres mois, il avait une petite ferme. Et de plus il n'est pas très fort de santé.

Il avait une petite ferme... parce qu'elle a été détruite par un incendie, il a tout perdu. Tout. Tous ses biens matériels (avec quinze enfants à élever, on n'a probablement pas les moyens de se payer l'assurance). Une semaine plus tard, l'un des enfants se mariait.

C'est un drame à peine croyable. Il s'est pourtant passé à notre porte : c'est notre collègue valaisan René Bressoud, de Revereulaz-sur-Vouvry, qui en est la victime.

Une souscription publique a été lancée en Valais

par le curé du village, M. Robert Jaeger. De notre côté, institutrices et instituteurs vaudois, nous ne pouvons passer près d'un tel malheur sans nous arrêter et prouver notre solidarité. Aussi votre comité propose-t-il que chacun fasse un geste, et sait-il que chacun le fera : nous sommes 1 700, et chacun versera au moins un franc. A qui ? A son président de section.

Aux présidents de sections.

Le Comité central vous prie d'organiser la collecte dans votre section, de la façon que vous jugerez la meilleure. Que surtout chaque membre du corps enseignant soit informé. Envoyez ensuite la somme globale à la SPV CCP II 2226. Merci d'avance.

Pour le Comité central : P. B.

In memoriam

Le mardi 14 octobre, quelques amis entouraient, dans l'intimité, nos collègues Frédy et Marguerite Roulier et rendaient un dernier hommage à Mme Vve Albert Roulier, décédée subitement à son domicile, à Lausanne, dans sa 86e année.

Institutrice à Pampigny de 1891 à 1900, Amélie Bor-

geaud épousait en 1900 Albert Roulier, instituteur à Grancy. Six ans plus tard, avec ses deux enfants, le jeune couple, fidèle au Jura, s'installait à La Rippe-sur-Nyon, et c'est là qu'il servit l'école pendant vingt et un ans.

Retraités, Mme et M. Roulier s'installèrent, en 1927, à Lausanne où leur fille les rejoignit quelques années plus tard. M. Roulier y put exercer pleinement, jusqu'à sa mort en 1945, ses talents de journaliste, faire vivre et chanter cette terre vaudoise qu'il aimait et connaissait si bien.

Vive d'esprit et d'allure, Mme Roulier s'intéressait à tout, et particulièrement au travail professionnel de ses enfants. Riche de dons artistiques, elle avait encore une grande activité intellectuelle. N'a-t-elle pas appris et chanté, s'accompagnant elle-même au piano, les airs de la « Fête des Vignerons » de 1955 ? Elle lisait beaucoup, commentant ses lectures avec humour, bon sens et à-propos. Elle avait une passion : celle du jeu... d'échecs !

Nous n'entendrons plus sa voix jeune, son rire spirituel, mais nous garderons d'elle un souvenir lumineux. M.

GENÈVE

Séance plénière du 5 novembre 1958

Séance de toute première importance, puisqu'elle est consacrée presque entièrement au problème de l'unité du corps enseignant primaire et enfantin genevois.

Eric Pierrehumbert préside. Il expose d'abord avec clarté et objectivité l'histoire de nos démarches qui remontent à l'automne 1956. Après la lecture des propositions adoptées par le comité mixte, l'entrée en matière est votée à l'unanimité.

Les différentes clauses sont alors discutées. Elles sont acceptées, les unes à l'unanimité, les autres avec une très faible opposition.

C'est dire combien l'atmosphère de cette assemblée était empreinte de compréhension et d'un réel désir de réunification. Les membres qui ont pris la parole se sont tous exprimés dans cet esprit ; les uns, et parmi eux des anciens collègues qui ont vécu la scission, pour dire leur entière approbation ; d'autres, qui n'étaient pas d'accord sur certains points, avec beaucoup de modération.

Je ne dis pas cela pour relever les mérites de l'UIG, mais simplement pour que nos collègues du SE le sachent, et parce qu'il faut qu'ils le sachent.

Ces propositions, si elles sont acceptées par le SE, resteront en vigueur pendant trois ans, après quoi le problème sera réexaminé.

La réussite est certaine, si dans les deux camps chacun fait preuve de bonne volonté, de confiance réciproque et de fidélité aux engagements pris, **dans leur lettre et dans leur esprit.** J. E.

Les syndicats et l'école

C'est le sujet que traitera M. Marcel Haas, secrétaire permanent de l'Association des commis de Genève, dans le cadre de notre campagne d'information économique.

Cette conférence nous apportera un des compléments nécessaires aux visites d'usines. Nous connaissons souvent fort mal les conditions et les exigences du travail de bureau ou de vente. Et dans ce do-

maine aussi nous devons être à même de donner à nos élèves et à leurs parents les renseignements nécessaires et de judicieux conseils.

*
* Réservez donc dès aujourd'hui le
*
* **MERCREDI 26 NOVEMBRE**
* **A 17 HEURES**
*

Soirée d'Escalade

Une équipe de jeunes collègues, dames et messieurs, s'est mise au travail pour préparer notre soirée d'Escalade du **MERCREDI 3 DÉCEMBRE.**

Nous ne sommes pas prêts d'oublier celle de l'an dernier, et nombreux seront ceux qui s'inscriront cette année. Mais attention, ne tardez pas à répondre, dès que vous aurez reçu la circulaire !

Et si l'un ou l'autre d'entre vous désire encore apporter sa collaboration, qu'il s'annonce ! J. E.

Amateurs de culture physique

Il y a encore place pour plusieurs collègues au cours de gymnastique organisé par l'AGMEP.

Je pense en particulier aux trois ou quatre dernières volées, qui ne sont pas encore représentées. Peut-être aussi certains collègues, dont la ligne athlétique commence à se désagréger, auraient-ils avantage à se livrer à quelques exercices physiques. Enfin, tous les joueurs de basket-ball inscrits dans les équipes de l'UIG et qui ne participent pas à l'entraînement du jeudi matin sont instamment priés de s'annoncer présents à ce cours. Il a lieu, répétons-le, le mardi à 17 heures, à l'école du Mail (salle du bas, entrée par la rue du Vieux-Billard).

J.-Ch. Cornioley et H. Stengel, qui président avec dévouement et compétence aux destinées de nos équipes de basket-ball, vous donneront sous peu un reflet de leur activité. J. E.

NEUCHÂTEL

Conférences officielles d'automne

Comme M. le conseiller d'Etat Clottu l'annonça en ouvrant la séance, des conférences de qualité nous étaient offertes.

M. Estreicher, qui s'est déjà fait une réputation chez nous par son enseignement de la musicologie à l'Université et ses cours à l'UPN, exposa avec distinction et logique l'évolution de la musique, les crises provoquées par le passage d'une conception à une autre et aussi le chevauchement des étapes musicales. Sa conférence fut agrémentée par l'audition de disques appropriés et émaillée de traits d'esprit et d'humour. Il est certain que tels principes modernes de la musique donnent des créations abracadabrantes, mais toute innovation, dit l'orateur, est digne de notre respect, car nous ne savons jamais à quoi elle peut aboutir. Cette absence de parti-pris était bien à la mesure de l'élévation de la pensée du conférencier. Sa conclusion le prouva bien encore quand il évoqua sur cet art les constantes valant pour toute production permanente: les sentiments de justice, de charité, de foi, qui ne périront jamais.

La seconde partie de la matinée, précédée par une communication de M. Mayor de Rahm à l'occasion du 25^e anniversaire de la radioscolaire, fut consacrée à la télévision et son utilisation dans les écoles. M. Dieuzède, chef de service de la télévision scolaire française, était l'homme le plus compétent à qui l'on pût faire appel pour renseigner le corps enseignant sur les possibilités éminentes de cette nouvelle technique pédagogique et pour en marquer aussi les limitations. Il le fit avec la grande aisance propre au Parisien. Sa causerie, accompagnée de projections de films démonstratifs, fit ressortir que la préparation des leçons et la personnalité du maître resteront toujours parmi les éléments primordiaux de réussite dans notre enseignement.

Nous sommes reconnaissants à l'autorité scolaire cantonale d'avoir organisé avec succès une fois de plus cette belle manifestation traditionnelle d'arrière-automne qui vient couper heureusement ce deuxième trimestre de travail.

W. G.

Enseignement de la géographie

La réforme de l'enseignement, objet de si abondants débats et controverses, préoccupe tous les spécialistes en ce qui touche aux programmes respectifs de leurs disciplines.

Les géographes, par la voie de leur société cantonale, entendent pouvoir profiter aussi de cette conjoncture. Rien de plus naturel.

Avant d'apporter un changement quelconque au plan d'études qui, depuis longtemps, est en butte à des critiques sérieuses et très fondées, si l'on en juge par les résultats obtenus, il importerait, d'abord, de s'arrêter aux considérations d'ordre psychologique fondées sur les expériences faites dans ce domaine. Des enquêtes pourraient déceler à quel âge les enfants sont aptes à faire de la géographie raisonnée, et aussi quand ils sont en mesure d'assimiler la notion de l'échelle et, par conséquent, de lire une carte.

N'a-t-on pas, de propos trop délibéré, abandonné l'acquisition de nomenclatures **élémentaires indispensables**. N'entendait-on pas l'autre jour, une élève de deuxième année secondaire situer Londres en Amérique ?

Il me souvient d'un article éloquent de G. Duhamel, paru il y a quelques années dans l'« Educateur », où cet écrivain déplorait l'ignorance générale du parti inouï qu'on peut tirer de la mémoire d'un enfant, et l'erreur de ne pas en exploiter largement les ressources. Même les mémorisations intrinsèques retrouvent, au moment où le raisonnement se développe, une étonnante fécondité.

Il est un fait avéré: tout ce qui a été acquis dans le jeune âge reste fixé dans l'esprit plus solidement. Une expérience personnelle d'étude par cœur de morceaux littéraires nombreux m'a prouvé de façon indéniable que ce sont ceux qui ont été mémorisés dans l'enfance ou l'adolescence qui restent gravés tandis que les autres s'oublient au bout de quelques mois. Mais tout cela, les psychologues le diront beaucoup mieux, grâce à leurs études et à leurs observations. J'ai toujours gardé beaucoup de reconnaissance à mes maîtres primaires nous astreignant à ressasser une certaine nomenclature de base qui n'avait rien d'exagéré. Quelle satisfaction de savoir où se trouvait tel lieu cité dans un journal sans avoir à recourir au dictionnaire. Certes, il y a eu autrefois des abus manifestes et ridicules de la mémorisation. Mais le revirement a été si loin qu'il est devenu néfaste, de toute évidence. On entend couramment dire que les enfants ne savent plus leur géographie. Et c'est vrai.

Les géographes sont en droit très légitime de prétendre, en ce moment opportun, à une révision que le corps enseignant dans son ensemble souhaite aussi vivement.

W. G.

JURA BERNOIS

**Les nouvelles fiches de calcul
éditées par la commission jurassienne
des moyens d'enseignement**

Nous croyons utile de rappeler à nos collègues enseignant en 4^e année la parution récente de 130 fiches de calcul qui compléteront très heureusement le manuel d'arithmétique.

Au début de ce semestre d'hiver, les maîtres apprécieront ce choix de problèmes variés; bien que, officiellement du moins, on ne « prépare » plus les candidats aux examens d'entrée à l'école secondaire, il convient d'approfondir le programme de 4^e année, tant en arithmétique qu'en français.

70 fiches sont consacrées aux opérations numériques et contiennent une matière assez abondante pour occuper (intelligemment) « ceux qui ont toujours fini leurs exercices les premiers ». En outre, les auteurs proposent 150 problèmes simples et 150 problèmes destinés aux élèves doués.

Les instituteurs chargés des cours complémentaires éprouvent toujours quelque embarras à enseigner l'arithmétique aux jeunes gens de 16 à 18 ans. Il n'existe en effet aucun manuel à leur portée et l'on ne saurait décemment exhumers des livres de calcul de 9^e année. Nos grands élèves, souvent mal à l'aise sur les bancs de l'école, doivent être convaincus qu'ils ne rabâchent point pendant trois ans les notions plus

ou moins bien acquises durant leur scolarité : il faut varier la sauce, sinon les mets !

Les 90 fiches éditées par la commission des moyens d'enseignement combleront une lacune ; elles favoriseront l'émulation des jeunes gens sans rebuter les faibles en maths qui choisiront les fiches grises de préférence aux roses, les fiches jaunes étant destinées aux éléments avancés. Les écoles à caractère rural, comme celles dites générales, y trouveront leur compte : 150 problèmes supplémentaires pour chaque catégorie.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler aux maîtres du degré supérieur de l'école primaire les excellentes fiches de géométrie et d'arithmétique éditées l'an dernier. Elles n'ont recueilli que des éloges auprès des instituteurs qui les ont utilisées.

La liste des fiches actuellement disponibles à la Librairie de l'Etat, à Berne, atteste le bel effort que poursuit la Commission jurassienne des moyens d'enseignement :

Arithmétique 4e année

Monnaie	10 fiches
Système métrique et opérations	30
Temps	10
Fractions	15
Mesures de surfaces	5
Problèmes simples	30
Problèmes plus difficiles	30

Arithmétique 7e année

Réduction à l'unité	6 fiches
Problèmes sur le %	6
Problèmes d'intérêt	6
Partages	6
Récapitulation	6

Géométrie 7e année

Surfaces (revision)	6 fiches
Surfaces nouvelles	6
Volumes : cube et parallélépipède	6
Récapitulation	6

Arithmétique 8e année

Fractions	6 fiches
Réduction à l'unité	6
Problèmes d'intérêt	6
Partages	6
Mélanges	6
Récapitulation	6

Géométrie 8e année

Quadrilatères et polygones	6 fiches
Circonférence et cercle	6
Prisme	6
Pyramide	6
Récapitulation	6

Arithmétique 9e année

Fractions	6 fiches
Densité	6
Réduction à l'unité	6
Problèmes d'intérêt	6
Escompte	6
Partages	6
Mélanges et alliages	6
Récapitulation	6

Géométrie 9e année

Surfaces	6 fiches
Prisme et cylindre	6
Pyramide et cône	6
Sphère, tronc de pyramide et tronc de cône, grumes	6
Récapitulation	6

Arithmétique et géométrie à l'école complémentaire

Problèmes simples	10 fiches
Problèmes de difficulté moyenne	10
Problèmes de difficulté accrue	10
Problèmes destinés plus spécialement aux écoles dites générales	30
Problèmes destinés plus spécialement aux écoles rurales	30

Notons que chaque série de fiches est accompagnée d'un livret de solutions, ou plus exactement de réponses.

On le constate, la Commission jurassienne des moyens d'enseignement ne se contente pas de rééditer des manuels scolaires ; elle s'efforce de mettre à la portée des écoliers, comme des instituteurs et des institutrices, des outils de travail qui rendent vraiment service. Une seule réticence a été formulée à propos du format, carré, des fiches. On souhaiterait un format normal (A5 ou A6) pour loger aisément les fiches dans les fichiers, construits selon les normes usuelles. Cette remarque nous paraît justifiée, et nous sommes certain que la Librairie de l'Etat en tiendra compte lors des rééditions.

Ce détail mis à part, il est réjouissant que les différents collaborateurs de la Commission des moyens d'enseignement aient permis à celle-ci d'éditer depuis un an quelque 2 000 problèmes et exercices nouveaux. La Commission entend bien étendre son action à d'autres disciplines, tant il est vrai que des fiches de vocabulaire et d'orthographe seront confiées à l'imprimeur. Mais n'anticipons point...

Pierre Henry.

DIVERS

Rencontres internationales du Sonnenberg (Allemagne)

Novembre et décembre 1958

RENCONTRE DE PÉDAGOGUES
DES ÉCOLES PROFESSIONNELLES EUROPÉENNES
9-18 décembre 1958

Extrait du programme : Formation professionnelle et culture générale — Education et culture générale dans la société industrielle — Essence et devoirs de la pédagogie du travail — Jeunesse d'aujourd'hui, société de demain (questions vitales de la jeunesse, en prenant comme exemple de jeunes réfugiés) — Nouvelles méthodes de la formation professionnelle industrielle — La formation professionnelle et la réforme de l'enseignement français — La collaboration économique en Europe, ses conséquences sur la formation professionnelle.

RENCONTRE INTERNATIONALE D'ÉDUCATEURS
27 décembre 1958 - 5 janvier 1959

Janvier à juin 1959

26 janvier - 4 février 1959 : L'Europe et la tension Est-Ouest.

5-14 février 1959 : Le devoir éducateur de l'école à la campagne.

15-24 février 1959 : Rencontre internationale pour le 10^e anniversaire du Groupe du Sonnenberg.

17-26 mars 1959 : Rencontre de jeunes ingénieurs.

27 mars - 5 avril 1959 : Rencontre à Pâques d'éducateurs et de spécialistes de questions de jeunesse.

11-20 avril 1959 : Rencontre allemande-anglaise.

21-30 avril 1959 : Rencontre internationale : « Ecole et les psychologues de jeunesse ».

10-19 juin 1959 : Rencontre internationale : « Cours de l'éducation secondaire ».

Novembre et décembre 1958

30 novembre - 9 décembre 1958 : Réunions spéciales pour les lycéens et étudiants.

27 novembre - 6 décembre 1958 — 6-15 décembre 1958 : Réunions spéciales pour les écoliers.

27 décembre 1958 - 5 janvier 1959 : Autres rencontres de jeunesse.

Janvier à juin 1959

L'homme en face des problèmes actuels : 5-14 janvier, 24 février - 5 mars, 25 mars - 3 avril — 6-15 janvier, 16-25 mars, 11-20 mai 1959.

Extrait du programme : Le chrétien et ses responsabilités — Toi et les droits de l'homme — L'individu derrière le rideau de fer — L'énergie atomique, son utilisation — Les conséquences de l'automation — Le marché commun comme exemple de coopération internationale — L'aide économique aux pays sous-développés, devoir européen.

L'Europe et la tension Est-Ouest : 16-25 janvier 1959, 25 février - 6 mars, 4-13 avril — 14-23 février 1959, 6-15 mars 1959.

Extrait du programme : L'Europe et la Russie, hier et aujourd'hui — L'Union soviétique, bases et limites de l'ascension vers la puissance — Le chant dans la zone soviétique — Conversation entre des jeunes gens des deux côtés du rideau de fer — Berlin, problème d'une ville divisée — Du matérialisme dialectique — L'Ouest a-t-il une idéologie ? — Le marché commun, un pas vers l'intégration européenne — Où vont les peuples de couleur ?

Voies vers la compréhension entre les peuples : conférences et discussions sur la coopération internationale, groupes de chants, musique et travail manuel : 7-16 mars 1959, 1-10 mai 1959.

Autres rencontres internationales de jeunesse : 21-30 mai, 23 juin - 2 juillet, 13-22 juin 1959.

Les inscriptions pour les rencontres sont reçues : Internationaler Arbeitskreis Sonnenberg, Bruchtorwall 5, Braunschweig.

Les 25 ans de l'Entraide aux jeunes par le travail

Sous ce nom qui sonne comme une belle devise s'est fondée en 1933 une institution qui se spécialisait dans l'adaptation au travail des handicapés.

Elle créa dans ce but l'institut d'orientation professionnelle pratique du Repuis à Grandson où furent d'abord reçus, à leur sortie de l'école, puis dès 1946, pour leur dernière année scolaire déjà, les jeunes gens exclus de l'apprentissage habituel à cause d'une infirmité physique, d'une déficience intellectuelle, d'une difficulté de caractère, des suites d'un accident, d'une maladie ou enfin de tout autre obstacle.

La classe d'orientation professionnelle du Repuis permet aussi à de plus âgés de compléter, selon leurs désirs, une instruction compromise par la santé ou les circonstances.

L'orientation professionnelle pratique du Repuis consiste à faire précéder le choix du métier d'une période plus ou moins longue consacrée en même temps à l'observation (pour rechercher les aptitudes et leur meilleur emploi professionnel), à l'entraînement (pour récupérer les forces et les développer), et au préapprentissage (pour utiliser les aptitudes et les forces de travail dans l'activité professionnelle convenant le mieux). Cette orientation se fait avec l'aide des spécialistes nécessaires dans des ateliers spéciaux tenant à la fois du laboratoire d'observation, de l'école professionnelle et de l'entreprise.

Quels sont les résultats ? De la fondation du Repuis à nos jours, plus de 800 handicapés ont été orientés et préparés aux métiers les plus divers. En 1957, par exemple, 38 élèves ont été orientés dans 23 professions différentes.

Sur 100 anciens du Repuis, 88 gagnent leur vie par leur travail. Ils ont retrouvé la joie de vivre et ne sont plus à la charge d'autrui.

L'Entraide aux jeunes par le travail a, à Lausanne, Placette Grand St-Jean 1, son bureau d'orientation professionnelle chargé de suivre les élèves du Repuis, de faire les examens d'aptitudes périodiques, le placement, le patronage et les recherches d'occasions de travail. Ce bureau suit, en outre, actuellement une cinquantaine d'anciens élèves du Repuis.

Se réjouir de l'injustice

Si tu pouvais faire le compte de tout le temps qu'on passe à détailler les torts de ses semblables, tu serais effrayé. Que fait-on d'autre dans les réunions politiques, dans les conversations mondaines et jusqu'au tour de la table de famille que de dire du mal d'autrui, commenter des scandales, « se réjouir de l'injustice » ? C'est à croire que la médisance est une des fonctions les plus agréables et les plus nécessaires à la vie ?

Et pourtant, rien n'est vain et rien n'est dangereux comme ce genre de plaisir. Non seulement il développe en toi l'aptitude à observer la paille qui est dans l'œil du voisin et à oublier la poutre qui est dans le tien, mais en manipulant le mal, il le grossit, il le répand. Tu sais combien un mot méchant, repris et répété, s'envenime et s'aggrave. C'est comme ces boutons de la peau, qu'on gratte et qui s'enflamment.

Et même si directement tu sembles ne causer de tort à personne, tu empoisonnes ton âme, et tu empoisonnes l'atmosphère spirituelle du monde, lorsque tu te complais dans l'injustice, au lieu de te réjouir de la vérité.

Le monde de l'esprit constitue en effet une atmosphère où nous baignons, que nous contribuons, suivant nos actes et nos pensées les plus secrètes, à purifier ou à corrompre. C'est de l'amour qu'il faut verser dans ce milieu commun des âmes, non pas des souffles d'ironie, de haine ou de mépris.

Philippe Vernier.
(Avec le maître.)

POUR MAMAN

Je t'aime tant,
maman,
mais je ne sais comment te le dire.
Je ne sais que chanter et rire
et répéter sans cesse à mi-voix,
rien que pour moi :
« Maman, maman, maman... »

Vio Martin.

LE RAYON DE SOLEIL

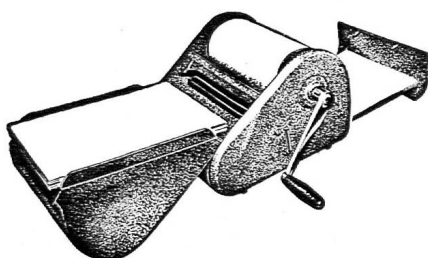
Le premier rayon de soleil
Se glisse entre les deux volets :
— Qui donc dort encor, s'il vous plaît,
Petit monsieur ou demoiselle ?
Déjà, j'ai percé la forêt,
Changé les ondes en miroir ;
Sur l'herbette j'ai fait pleuvoir
Des perles vives par milliers.
J'ai réveillé le coq, l'abeille
Et les ouvriers boulangers
Pour vous donner à déjeuner,
Petit Monsieur, Mademoiselle.

Vio Martin.

Une grande innovation dans le domaine de la reproduction :

le CITO MASTER 115

(fabrication suisse)



**L'hectographe
le plus vendu
dans les écoles
romandes.**

Pour n'importe quel
dessin, géographie,
botanique, géomé-
trie, musique, chant,
tableaux - horaires,
travaux d'examens,

de bibliothèque, programmes de soirées, communications aux
parents, circulaires, etc., aucun duplicateur mieux approprié !
Le CITO MASTER 115 travaille proprement, rapidement, sans encre,
ni stencil. Il vous assure des copies en plusieurs couleurs par tirage.
Les originaux peuvent être conservés et réutilisés. Portable, très
solide, il est simple à l'emploi. CITO MASTER 115 est l'appareil
scolaire idéal. Demandez-en la démonstration sans engagement.

Reprise d'anciens appareils.

Représentation générale Vaud / Valais / Genève :
P. EMERY, PULLY - TÉLÉPHONE (021) 28 74 02

Pour Neuchâtel / Fribourg / Jura bernois :

W. MONNIER, ch. du Pavé 3, Neuchâtel, tél. 038 / 5 43 70

Fabricant : CITO S.A., Bâle.

Modeler...

**c'est si simple,
si peu coûteux !**



*Un peu de glaise,
des spatules de bois
et quelques instruc-
tions — il n'en faut
pas plus !*

*Toute autre occupa-
tion ne saurait déve-
lopper à ce point les
facultés créatrices et*

*l'imagination de vos élèves. Le modelage apprend
aussi aux enfants l'art d'observer plus exactement.
La simplicité du modelage est clairement décrite dans
le traité remanié de A. Schneider, instituteur, « Le
modelage » (fr. 1.40) et dans notre petite brochure
« Essayez donc ! » (contre remise de 90 cts en timbres-
poste).*

*Très malléable, l'argile BODMER ne s'effrite jamais,
se modèle parfaitement, peut être peinte et cuite au
four. Sur demande, nous vous enverrons volontiers
prospectus et échantillon. Pour conserver l'argile
fraîche, nous vous recommandons notre bahut spécial
livrable au prix de fr. 90.—*

E. BODMER & Cie

Fabrique d'argile à modeler

ZURICH 45 TÖPFERSTRASSE 20 TÉL. (051) 33 06 55



Demandez
prix courant à

Nidecker

ROLLE

Fabrique
d'articles en bois

Spécialiste
dans le matériel
d'école

Tél. 7 54 67

nous cherchons

une personne active pouvant se charger de l'acquisition
d'annonces en faveur de notre bulletin.

Secteur : Yverdon — Neuchâtel — Bienne — Chaux-de-
Fonds — Le Locle.

Prière d'écrire à :

I' É D U C A T E U R , service de Publicité, Montreux.

**gain
accessoire**

L'ÉLÉPHANT

*Ses yeux sont deux billes de verre,
Ses oreilles, feuilles de chou,
Il a mis la peau de son père,
Avec son nez de caoutchouc,
Il fait peur aux petits enfants !
Quest-ce que c'est ? C'est l'éléphant.*

Georges DUHAMEL (*Voix du vieux monde*).

Observations

(Tenir compte de l'espèce : Afrique ou Indes)

Aspect : Enorme, il paraît lourd, inélegant.

Peau : Fortement ridée, rugueuse, recouverte de soies noirâtres, très épaisse (3 à 4 cm. comme une pièce de 5 fr. dressée).

Couleur : Couleur de la terre, gris brun, ou gris ardoise.

Tête : Aplatie, front incliné, oreilles très grande, mobiles, longues défenses = éléphant d'Afrique.

Tête haute, front vertical, oreilles petites mobiles, défenses courtes, dents (molaires) grosses comme un pavé, yeux très petits pour la grosseur de la tête = éléphant des Indes.

(Seul le mâle porte des défenses chez les éléphants d'Asie.)

Corps : Epais, aussi gros que long. Ils portent une petite queue.

Jambes : De véritables colonnes à cinq doigts. Elles ont des sortes de coussinets amortisseurs sous la plante des pieds.

Nez : Trompe extrêmement mobile, terminée par un doigt si sensible qu'il peut appréhender le plus petit objet. Organe de l'odorat et du toucher. Il la dresse pour sentir le danger, il sent l'eau et les feuilles fraîches. C'est aussi son appareil à douches.

Documentation pour la maîtrise

Habitat : Régions chaudes et humides ; ils recherchent les endroits montagneux, couverts de forêts, riches en eau, les fourrés les plus épais.

Nourriture : Ils sont exclusivement herbivores. Ils cueillent avec leur trompe les feuilles, les fruits, les cannes à sucre et les jeunes branches d'arbres. En un jour ils mangent environ 300 kg (à 500 kg) de feuillages. Pour boire ils aspirent l'eau dans leur trompe et la giclent dans leur bouche.

Mœurs : Les éléphants profitent des nuits fraîches et obscures pour leurs promenades. Ils vivent surtout dans le silence de la nuit. Le jour ils restent généralement couchés les uns à côté des autres. Ils choisissent un coin d'ombre ; les uns cueillent des branches pour se nourrir, d'autres pour s'éventer, d'autres dorment, les petits jouent et courent.

Ils ont généralement des mouvements particuliers (que l'on peut également observer à la ménagerie) : quelques-uns agitent leur tête en cer-

cle ou de droite à gauche ; d'autres balancent un pied en avant ou en arrière, d'autres agitent leurs oreilles. Dès que le troupeau aperçoit un homme (ou le sent) tous s'enfuient dans les profondeurs de la forêt.

Les éléphants se frayent un chemin en marchant droit devant eux, en piétinant les plantes, en arrachant les arbres. Ils prennent toujours le même chemin qui va de la montagne vers les cours d'eau. Ils font halte dans les clairières à sol poussièreux. Là, ils prennent des bains de poussière comme le font les poules.

Marche : Ils marchent généralement d'une manière tranquille ; mais s'ils se hâtent, un cavalier a de la peine à les suivre. Ils peuvent marcher si légèrement qu'on ne les entend pas ; ils montent les pentes avec facilité et doivent descendre souvent en s'agenouillant pour que leur poitrine touche le sol, puis ils avancent leurs jambes (à cause de leur poids qui les entraînerait). Les éléphants se suivent généralement à la queue leu leu.

Nage : Ils nagent très bien ; ils relèvent leur trompe pour respirer. Ils traversent les fleuves les plus larges en ligne droite sans hésitation.

Leurs défenses : Ils les utilisent à divers usages : ils soulèvent les fardeaux, renversent les pierres, creusent des trous dans la terre. (Armes offensives et défensives.) Ils en prennent soin, les ménagent, car elles se cassent.

Vue : Ils voient mal.

Ouïe : Ils entendent le plus léger bruit. (Certains auteurs pensent que l'ouïe est faible et que seule leur trompe les avertit du danger.)

Odorat : Très fin ; les chasseurs évitent de s'approcher de lui « sous le vent ».

Leur cri : Ils barrissent. (Le barrissement.)

Intelligence : Ils sont très intelligents ; Ils réfléchissent avant d'agir, ils se perfectionnent, ils reçoivent les leçons mieux qu'aucun autre animal.

Caractère : Doux et tranquille ; vivent en paix et n'attaquent jamais s'ils ne sont pas excités.

Ennemis et amis : Le plus terrible ennemi de l'éléphant est la mouche. Une souris l'effraie au point de le faire trembler. Beaucoup d'oiseaux vivent en grande amitié avec lui et le nettoie de sa vermine et de ses sangsues. (Les « garde-bœufs », oiseaux blancs se posent par douzaines sur son dos et font sa toilette soigneusement.)

Famille : Chaque troupeau (ou harde) se compose de plusieurs familles bien distinctes. Ceux qui ont une fois perdu leur famille doivent vivre en solitaire et sont chassés par tous les autres éléphants ; ils deviennent toujours méchants ou furieux. Ils sont alors dangereux. (On les appelle les « rogues » ou les « vagabonds »).

La famille est composée d'un mâle et de huit femelles. Le mâle veille à la sécurité de la famille. Le chef du troupeau (souvent une vieille femelle) a une vie pénible car il ne peut presque jamais se reposer. Ses subordonnés lui obéissent sans réserve. Il n'y a jamais de révolte contre lui.

Petits : La gestation varie de 22 à 23 mois. Le petit se met aussitôt à téter. Il jette sa trompe de côté et tête avec sa bouche. Il peut croître jusqu'à 20 ou 24 ans. (La femelle peut avoir son premier petit à 12 ans et peut en avoir un chaque deux ans.) Ils vivent de 80 à 100 ans. (En liberté ils peuvent atteindre 150 ans.) Les petits suivent le troupeau en marchant entre les jambes de leur mère, qui les protège ou tiennent la queue de leur mère avec leur trompe.

Poids : A sa naissance : 100 kg (autant qu'un sac de blé).

L'adulte pèse de 3000 à 4000 kg (autant qu'un gros camion).

Renseignements tirés de la « Bibliothèque de travail »
(Administration. Freinet-Cannes. A.M.)

Deux jours après la naissance, le petit peut déjà suivre sa mère. Il vit du lait maternel pendant une année environ, mais dès six mois il commence à manger quelques végétaux. A l'âge d'une année les défenses commencent à pousser.

La mère-éléphant est une excellente mère. Elle soigne son petit avec amour, le frotte avec de l'herbe, le couvre de poussière et de feuilles pour le protéger des mouches et de la chaleur. Elle le douche avec sa trompe.

Quand il commet quelque faute, elle lui donne des coups de trompe et le petit éléphant pousse alors des cris déchirants.

Vers deux ans, il peut manger comme un adulte : des jeunes pousses, du gazon qu'il arrache par mottes et qu'il secoue pour le débarrasser de la terre, l'écorce qu'il arrache aux branches, des noix très grosses et très dures qu'il engloutit sans mâcher, des troncs de bananier qu'il mâche puis rejette après en avoir sucé le suc.

Il aime aussi le maïs, le riz et toutes les cultures dans lesquelles il commet de sérieux dégâts.

Il ne digère pas la moitié de ce qu'il mange.

L'éléphant est un grand voyageur ; quand commence la saison des pluies, il quitte la forêt pour aller vers les pays où l'herbe abonde. Dans les savanes, il avance, la trompe dressée, attentif. Vers 10 heures du matin, quand il fait très chaud, il fait la sieste, debout, en oscillant la tête de gauche à droite.

Ses ennemis : A part la mouche, l'éléphant craint les serpents et les fourmis carnassières qui s'introduisent dans les oreilles et dans la trompe.

Pour s'en débarrasser il doit s'enduire de boue dans un marécage, et les fourmis, les pincées plantées crèvent sur place sans lâcher prise.

Les taons le piquent autour des yeux.

Quand l'éléphant est malade, il connaît les plantes qui le guériront et surtout la terre contenant des sels et de la chaux. A l'aide de ses défenses, il arrache des mottes de cette terre qu'il avale. Les adultes emploient une médecine plus violente encore, ils avalent 5 à 10 kg de gravier pour se purger. Ils guérissent ainsi de leur fièvre en quelques heures.

Quelques anecdotes sur les éléphants (Adaptées pour les petits.)

Il y avait une fois un vilain petit garçon qui tourmentait l'éléphant de son papa. C'était un brave éléphant pourtant, qui travaillait bien et que son père aimait beaucoup. Pendant longtemps l'éléphant supporta les méchancetés du petit Michou sans se plaindre.

Un jour cependant, le garçonnet prit une épingle et lui piqua le bout de la trompe. L'éléphant furieux, saisit Michou par le corps, le souleva haut dans les airs, puis le suspendit par le fond de son pantalon à l'une de ses défenses. Le petit garçon cria, pleura, mais il resta suspendu longtemps. Il cria enfin si fort en appelant au secours, que le papa accourut. Alors, l'éléphant prit Michou très délicatement par le bout de sa trompe sans lui faire de mal et le déposa dans les bras de son papa.



Un riche et fameux confiseur de Pondichéry avait à son service un éléphant nommé Zoucki. Un jour, il lui donna un grand bassin de cuivre dont le fond était percé. Le confiseur aimait ce bassin pour cuire ses confitures de dattes et de raisins.

Il dit à l'éléphant Zoucki :

« Va chez le chaudronnier, là de l'autre côté de la rue ; demande lui de réparer ce bassin qui est tout troué. »

Zoucki prit l'ustensile dans sa trompe et le porta chez le chaudronnier. Avec sa trompe, l'éléphant lui montra les trous.

Le chaudronnier répara l'ustensile et Zoucki le rapporta à son maître. Le confiseur essaya le chaudron mais il y avait encore des trous ; il renvoya l'éléphant chez le chaudronnier.

Alors Zoucki eut une idée ; il alla jusqu'à la fontaine voisine où il remplit le bassin à raz bords ; puis il courut chez le chaudronnier. Pour lui faire comprendre combien son ouvrage était mal fait, il leva sa trompe très haut et suspendit le bassin percé sur la tête du chaudronnier. Et celui-ci reçut une douche qui inonda sa figure et ses vêtements.



Un éléphant était enchaîné à un arbre de la forêt. Le cornac qui le gardait fit un four à une petite distance, y mit cuire des gâteaux de riz pour son dîner, recouvrit le tout avec des pierres et de l'herbe et s'en alla.

Quand il fut parti, l'éléphant dénoua la chaîne avec sa trompe et alla vers le four ; il enleva les pierres et l'herbe, sortit les gâteaux et les mangea, puis il referma le four et le recouvrit soigneusement, comme il était auparavant et il revint à sa place vers son arbre.

Il ne pouvait naturellement pas renouer la chaîne, alors il l'enroula deux ou trois fois autour de sa patte.

Quand le cornac revint, l'éléphant était à sa place, tournant le dos au four. Le cornac voulut voir si ses gâteaux étaient cuits. Il ne trouva plus rien. Il chercha autour de lui qui avait pu voler ses gâteaux.

Il s'aperçut que l'éléphant le guignait du coin de l'œil avec un air malicieux ; le cornac comprit alors que l'éléphant avait mangé tout son dîner.

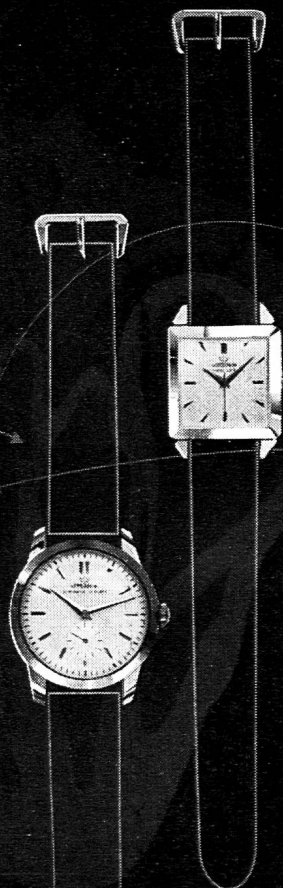
(Tirées de *Les plus belles histoires de bêtes*
de Eliane-J. Fiubert, édit. Dumiot-Dumont).

LEMANIA

ROTOR

AUTOMATIC

21 RUBIS



Fabrique d'horlogerie Lemania - Lugrin SA Orient Suisse



Fr. 10.60

Neocolor 30 COULEURS

luminosité incomparable

CARAN D'ACHE



Pour toutes
vos opérations bancaires
adressez-vous à la

Société de Banque Suisse

GENÈVE
LAUSANNE
LA CHAUX-DE-FONDS
NEUCHÂTEL
BIENNE

et nombreuses autres succursales
en Suisse romande

•

Capital et Réserves Fr. 280 millions

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

J.A.
Montreux 1

W. MARLETAN



PÉPINIÈRES-BEX

TÉL. (025) 5.22.94 (VAUD)

Tous les arbres et arbustes

Pour vos :

PARCS	ESPALIERS
JARDINS	ROSERAIES
AVENUES	ROCAILLES
VERGERS	REBOISEMENTS

Importantes collections

PLANTES VIVACES - FRAISIERS

Catalogue franco